



AGORA - C.C.A.S.

NEWS

# COMMENT RÉSERVER UNE SALLE DE LA VILLE - 2024

Vous êtes une association ou un particulier et vous souhaitez réserver une salle pour l'un de vos évènements ?

Tout se fait en un clic ! Plus rapide et plus simple !

Publié le 13 décembre 2024

# RÉSERVATION DE SALLE

---

Vous êtes une association ou un particulier et vous souhaitez réserver une salle pour l'un de vos évènements ?

[Remplissez le formulaire en ligne en cliquant > ICI < \(https://www.manteslajolie.fr/pages-pratiques/formulaire-demande-de-location-de-salle\)](https://www.manteslajolie.fr/pages-pratiques/formulaire-demande-de-location-de-salle)

**Vous pouvez également télécharger**

[le formulaire à remplir > ICI <](#)

[\(https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU\\_QUOTIDIEN/Vie\\_Associative/A4\\_Fiche\\_Demande\\_location\\_salle\\_-\\_Agora\\_-\\_Oct.2024\\_01.pdf\)](https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU_QUOTIDIEN/Vie_Associative/A4_Fiche_Demande_location_salle_-_Agora_-_Oct.2024_01.pdf)

**pour l'envoyer une fois rempli, par mail à [reservationsalle@manteslajolie.fr](mailto:reservationsalle@manteslajolie.fr) ou par courrier à l'adresse postale de l'Hôtel de Ville**

(Hôtel de Ville – 31 rue Gambetta – BP 1600 – 78201 MANTES-LA-JOLIE Cedex)

Pour les associations chartées, il est possible de faire votre demandes directement par le

[Portail Associatif](#)

**Un retour vous sera apporté dans les plus bref délais.**

